

Compte-rendu de réunion

Date : lundi 4 mai 2020

Heure : 10h à 12h

Lieu : salle de rencontre Le Village 04580 Saint Paul sur Ubaye

Rédacteur : Dominique Hémar

Objet : Organisation de la rentrée scolaire de l'école maternelle et primaire E. Signoret (Saint Paul sur Ubaye) à la fin du confinement

Participants :

| | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|---|
| Maire de Saint Paul sur Ubaye | S. Amarento (directrice) | Les représentantes élues des parents d'élèves : A. Signoret (maternelle) K. Prête (primaire) |
| Adjoint de Saint Paul sur Ubaye | A. Roubidou (enseignante) | |
| Maire de La Condamine- Chatelard | C. Fresneda (ATSEM) | |
| Adjoint de La Condamine- Chatelard | B. Signoret (cantine et ménage) | |
| Maire de Val d'Oronaye | A. Dacuhna (garderie) : absente | |
| Maire de Jausiers : absent excusé | | |

**Rappel : Prochaine réunion : lundi 11 mai à 16h à la salle de rencontre de Saint Paul
De façon à respecter le maintien de la distanciation physique, la salle est
aménagée pour un nombre de participants limité à 13 personnes.**

L'objectif de cette réunion est d'étudier la réouverture de l'école maternelle et primaire E. Signoret de Saint Paul sur Ubaye. Les modalités de cette réouverture sont précisées dans le « Protocole sanitaire » publié par le Ministère de l'Education – version « projet » de 63 pages diffusée le vendredi 1^{er} mai 2020-.

Cette réunion a donné lieu à des échanges nombreux entre tous les participants. Il a été notamment noté :

- L'enseignement à distance a permis des échanges appréciés par les enfants, les enseignants et les parents.
- L'ambivalence affective des parents face à cette rentrée.
- La volonté de ne pas prendre de risques lors de cette rentrée.

- L'impossibilité d'assurer strictement le maintien de la distanciation physique et l'application des gestes barrière pour la classe maternelle.
- La date annoncée du 11 mai est trop proche et ne permet pas une rentrée réussie. Cependant, les conditions de celle-ci doivent être examinées.

Après un débat, les décisions suivantes sont prises :

- Réouverture de l'école E. Signoret pour toute les classes à l'exception de la TPS : lundi 18 mai 2020 à 9h
- Cette date est sous condition du recrutement d'une assistante des écoles maternelles.
- Procéder au recrutement d'une assistante des écoles maternelles. (Action : D. Lajouard, D. Hémar)
- Le transport scolaire (2 bus) et la cantine (2 services) seront assurés dans le respect des règles sanitaires.
- La garderie ne sera pas assurée.
- Conformément au protocole sanitaire, un nettoyage « approfondi » sera réalisé chaque jour d'école à partir de 16h30.
- Chaque mairie fera l'information nécessaire auprès de ses habitants concernés.

Ces décisions ont été prises en s'appuyant sur les éléments suivants :

- Les effectifs à la rentrée :

| Prévision d'effectifs à la rentrée | | | | | | |
|------------------------------------|-----------|------|---------|-----------|-----------|---------------|
| rév 3 du 4 mai 2020 à 7h16 | | | | | | |
| | classe de | | | Transport | | |
| Effectifs | Sylvia | Anne | cantine | ligne 001 | ligne 002 | ligne 001 |
| certain | 4 | 6 | 10 | 3 | 5 | val d'Oronave |
| à confirmer | 2 | 1 | 3 | 1 | | La Condamine |
| | | | | | | école Serenne |
| | | | | | | école |
| effectifs max | 6 | 7 | 13 | 4 | 5 | |

- Les dimensions des salles de classes, du réfectoire et des sanitaires sont conformes aux exigences du protocole.
- La titulaire du poste d'ATSEM ne peut pas reprendre. Cette fonction étant essentielle au fonctionnement de la classe maternelle et à l'application du protocole sanitaire, un recrutement sera entrepris immédiatement.
- Les effectifs pour les deux bus de neuf places du transport scolaire permettent d'assurer le respect des règles de distanciation.
- Le report de la date du 11 mai au 18 mai est motivé par :
 - la nécessité de recruter une l'ATSEM

- la rédaction et la mise en œuvre de la quinzaine de protocoles (cf. les facteurs décisionnels page 59) par les enseignants et la mairie.

